



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du Grand Lycée Franco-Libanais
Année scolaire 2023-2024
Réunion du 23 novembre 2023
N° de séance : 1
Date de la convocation : 14 novembre 2023

Présents : 33 dont 28 votants (voir liste d'émargement)

Excusés : Mme la Conseillère adjointe, Mme Messan, Mme.Faddoul, M. William Farkouh

Invité :

QUORUM : 15

Présents : 33, dont 28 votants

Secrétaire de séance : Mme Carla Sakr

Ordre du jour :

1. Adoption du PV du conseil d'établissement du 20/06/2023
2. Adoption du règlement intérieur du conseil d'établissement
3. Installation du conseil d'établissement et des différentes instances 2023-2024
4. Bilan de rentrée 2023-2024, structure scolaire et effectifs
5. Formation continue
6. Protocole EPS 2023-2024
7. Carte des emplois 2024-2025
8. PPMS 2023-2024
9. Calendrier scolaire provisoire 2024-2025
10. Renouvellement homologation : bilan
11. Voyages d'études et projets pédagogiques 2023-2024
12. Questions diverses

Questions diverses :

-Parents d'élèves : néant

-Personnels : néant



Le président accueille les membres du conseil d'établissement. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 17h10

Il excuse l'absence de Mme Picault (Cocac adjointe)

Mme Sakr est désignée comme secrétaire de séance, pas de volontaire pour un secrétaire adjoint.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

1) Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 20 juin 2023.

Le compte-rendu du CE du 20 juin 2023 est soumis à l'approbation du CE.

Mme Husseini souhaite apporter une correction au CR page 4

9^e point : Avant-projet voyage à Paris :

« Mme HUSSEINI organise un voyage culturel à Paris du 6 au 10 décembre 2024 pour les classes de terminales, durant ce voyage les élèves pourront assister chaque soir à une pièce, ce voyage de 4 jours est la continuité d'un apprentissage qui a débuté en classe de première. Le cout du voyage par élève s'élève à 1630€ sachant que le prix du billet d'entrée au théâtre est peu coûteux ~~est gratuite~~ »

Vote du CE : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

2) Adoption du règlement intérieur du conseil d'établissement

Monsieur le Proviseur soumet le règlement intérieur du CE (qui a été joint à la convocation et qui est projeté) à l'approbation du Conseil.

Le RI du CE est adopté à l'unanimité

Vote du CE : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

3) Installation du conseil d'établissement et des différentes instances 2023-2024

Les élections des personnels et élèves

M. le Proviseur donne les informations suivantes relatives aux différentes élections :

- les élections des représentants des personnels suivant les modalités définies par la circulaire AEFÉ du 6 juillet 2012 modifiée par la loi 2013-659 du 22/07/2013, ont eu lieu le jeudi 26 octobre.

Conformément à la logique paritaire, étaient à élire dans chacun des 3 collèges :

- 3 représentants pour les personnels d'enseignement et d'éducation du premier degré,
- 4 représentants pour les personnels d'enseignement et d'éducation du second degré,
- 3 représentants pour les personnels administratifs et de service.
- 4 représentants des élèves,
- Les représentants des parents d'élèves (6) sont proposés au chef d'établissement par le CDP.
- Les élections des délégués de classe ont eu lieu du 10 au 17 octobre 2023.

-Les membres du CVL ainsi que le vice-président (invité au CE avec voix consultative) ont été élus les 24 et 25 octobre (élections via Pronote) avec un taux de participation de 81%.

-Le CVC : élections via Pronote les 24 et 25 octobre, taux de participation de 75%.

-La liste des élèves éco-délégués a été dressée les semaines 5 et 6, en même temps que les élections des délégués de classes. Elèves nommés sur la base du volontariat, 1 délégué par classe (élection en cas de candidatures multiples).

La composition des commissions a été vérifiée et complétée. Ces dernières ont fait l'objet d'un envoi préalable pour information aux membres du CE, elles sont rapidement présentées et projetées.

En réponse aux interrogations de Mme Mougharbel, M. Belhassein confirme que les élections des éco-délégués sont bien dissociées des élections des délégués au primaire.

Le conseil d'établissement

La composition du Conseil d'établissement est tripartite et formée en nombre égal :

- de membres de droit représentant la Direction générale de la MLF et celle du Lycée, ainsi que Mme la Conseillère adjointe de coopération et d'action culturelle représentant M. L'Ambassadeur de France,



- de représentants des personnels de l'établissement,
- et de représentants des parents et des élèves. Pour ces-derniers, deux en sont membres de droit, élus par l'assemblée générale des délégués, ainsi que le vice-Président du CVL.

Font partie du conseil, en tant qu'invités : M. le Directeur Général de la MLF, Mme Andrée Daouk, représentante au Liban du Président de la MLF, M le Consul général, les Conseillers à l'AFE et les Conseillers des Français de l'Etranger.

Le Conseil d'établissement est réuni 3 ou 4 fois dans l'année. Le chef d'établissement précise que le prochain Conseil d'établissement aura lieu le 19 mars 2024.

M. Ayoub informe les présents que M. Dani Ousman, un des Conseillers consulaires et membre du Conseil d'établissement, a présenté sa démission et a été remplacé par Mme Rola Assi.

Le Conseil de discipline

Le Conseil de discipline est réuni autant que de besoin. Instance habilitée à prononcer toutes les sanctions prévues au RI et seule instance habilitée à prononcer une exclusion temporaire supérieure à 8 jours ou une exclusion définitive.

Le Conseil du second degré.

Le Conseil du second degré est sollicité afin de préparer le Conseil d'établissement, en cas de nécessité.

Le Conseil pédagogique

Le Conseil pédagogique, présidé par le chef d'établissement, est constitué de Monsieur le CPE, de représentants de l'ensemble des disciplines du secondaire et d'au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement. Il a pour mission de favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires. Il prépare la partie pédagogique du projet d'établissement et contribue à la préparation du plan de formation continue pour le volet secondaire examiné par la cellule de formation continue.

La Commission Hygiène et Sécurité (CHS)

Elle émet un avis en matière d'hygiène et sécurité et informe de ses travaux le Conseil d'établissement. Outre les échanges en séance, la Commission peut visiter l'établissement afin d'examiner toutes améliorations possibles et elle est en charge de l'actualisation annuelle du PPMS. Elle se réunit deux fois par an.



Médecin principal : M. Jad Habib

Psychologue : M. Alexandre Manoli

Infirmières : Mmes Nada Hourani, Jimmy Matar et Pascale Bou Jaoude

La Commission relative à l'Hygiène, à la Sécurité et aux Conditions de Travail des personnels (CHSCT) :

Une commission hygiène, sécurité et conditions de travail est instituée dans les établissements pour ce qui concerne les domaines liés à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels de l'établissement.

Attributions : le conseil d'établissement délègue à une commission hygiène, sécurité et conditions de travail des personnels, les domaines suivants : - analyse et promotion de la prévention des risques professionnels ; - proposition d'actions de prévention du harcèlement au travail ; - suggestion de toute mesure de nature à améliorer l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ; - propositions d'actions de formation à l'hygiène et à la sécurité, en lien avec la cellule de formation continue.

Composition : la commission est présidée par le chef d'établissement ou l'un de ses adjoints en cas d'empêchement. Elle comprend un nombre égal de titulaires, représentants de l'administration et des personnels. Le nombre de titulaires représentants des personnels est fixé par le conseil d'établissement, entre 4 et 8 personnes, en étant attentif à une répartition proportionnée aux effectifs des personnels du premier et du second degré. Les représentants de l'administration sont désignés par le chef d'établissement. Les représentants des personnels titulaires et suppléants sont désignés par les représentants des personnels siégeant au conseil d'établissement. Ils comprennent au moins un représentant de chaque catégorie de personnel (enseignants du premier degré, enseignants du second degré et personnels administratifs et de service). La commission comprend en tant qu'expert un personnel de l'établissement ayant compétence en matière de santé, prévention ou sécurité (médecin, infirmière scolaire, assistant de prévention, etc.). Le président peut inviter, à son initiative ou sur demande des représentants des personnels, toute personne dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

Fonctionnement : la commission hygiène, sécurité et conditions de travail se réunit en séance sur un ordre du jour précis au moins deux fois par an. Les règles définies pour le conseil d'établissement en matière de convocation, de quorum et de secrétariat sont applicables à la commission hygiène, sécurité et conditions de travail. Seuls les représentants des personnels membres de la commission émettent un avis formé par un vote. Le compte-rendu de chaque séance sera établi, validé et communiqué selon les mêmes modalités qu'au conseil d'établissement.

Le Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE) :

Le CESCE, présidé par le chef d'établissement, est une instance de réflexion et un outil de pilotage, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif



en matière de prévention, d'éducation à la santé, à la citoyenneté, au développement durable intégré au projet d'établissement approuvé par le conseil d'établissement. Le Comité apporte un appui aux acteurs de la lutte contre l'exclusion et renforce notamment les liens entre l'établissement, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs. Il concourt aux initiatives en matière de lutte contre l'échec scolaire, d'amélioration des relations avec les familles, de médiation sociale, d'éducation artistique et culturelle, de prévention des conduites à risque et de lutte contre les violences. Il contribue à la promotion de la santé physique, mentale et sociale des élèves de l'établissement. Cette promotion intègre notamment des projets d'éducation à la sexualité et à l'alimentation et de prévention de conduites addictives. Ce comité contribue à l'éducation à la citoyenneté, à la transmission des valeurs et des principes de la République, à la promotion du principe de laïcité et de l'égalité femme-homme et au soutien des initiatives de prévention et de lutte contre toutes les formes de discrimination, en associant les enseignants, les personnels non enseignants, les élèves, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs. Ce comité a également pour mission de favoriser et de promouvoir les démarches collectives dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable, en associant les personnels de l'établissement, les élèves, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs. Le chef d'établissement est le garant de l'expertise des intervenants extérieurs et de la pertinence de leur contribution éducative. C'est une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue les actions dans les domaines cités en amont.

Le CESCE est ainsi l'instance privilégiée pour :

- mettre en œuvre au niveau de l'établissement les politiques de l'AEFE en accord avec les politiques locales concernant la santé et la citoyenneté
- favoriser et accompagner l'engagement des délégués et éco-délégués dans les instances de l'établissement
- fédérer les actions de prévention concernant la santé dans le cadre du parcours éducatif de santé
- accompagner l'éducation à la citoyenneté en concordance avec le parcours citoyen
- contribuer à la mise en œuvre d'un plan de prévention de la violence et participer à l'élaboration du diagnostic de sécurité
- articuler les actions avec différents partenaires
- coordonner les actions d'amélioration du climat scolaire
- contribuer à soutenir et accompagner des parents en difficulté et lutter contre les inégalités repérées au sein de l'établissement.
- favoriser les partenariats entre les établissements dès que cela est possible.

Composition et fonctionnement : le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté réunit, sous la présidence du chef d'établissement ou de son adjoint. Il est composé des personnels d'éducation, sociaux et de santé, des représentants des personnels enseignants, des parents et des élèves, désignés par le chef d'établissement sur proposition des membres du conseil d'établissement appartenant à leurs catégories respectives. Le nombre total de ses membres, ainsi que celui de chaque catégorie de personnels représentés est validé lors du premier conseil d'établissement de l'année. - Le DAF ou le SG de l'établissement - Le directeur du primaire de l'établissement - les personnels d'éducation, sociaux et de santé de l'établissement. Et désignés par le chef d'établissement, sur proposition des membres du conseil d'établissement, appartenant à leurs catégories respectives pour une durée d'un an:

- des représentants des personnels enseignants
- des représentants des parents
- des représentants des élèves

En fonction des sujets traités, il peut associer à ses travaux toute personne dont il estime l'avis utile. Le CESCE se réunit à l'initiative du chef d'établissement et/ou à la demande de la majorité des membres du conseil d'établissement.



Il est en lien avec les CVC et les CVL. Le président du CESCE présente le programme des actions et le bilan des réalisations du CESCE aux membres du conseil d'établissement, au moins une fois par an

Le Conseil de la vie lycéenne (CVL)

M. le CPE explique le fonctionnement de ce conseil auquel participent 10 lycéens et 10 adultes. Cette année, l'élection a eu lieu les 24 et 25 octobre. Les élèves eux-mêmes suggèrent des projets qu'ils souhaitent piloter. Nous espérons pouvoir poursuivre l'inter CVL qui intègre les CVL de tous les établissements conventionnés au Liban.

Le Conseil de vie collégienne (CVC)

Il est composé du Proviseur, du Proviseur adjoint, de M. le CPE, de 2 personnels, de 2 parents (membre du CE) et de 10 élèves. Il est le pendant du CVL pour la partie collège et formule des propositions :

- a) sur les questions relatives aux principes généraux de l'organisation de la scolarité, à l'organisation du temps scolaire, à l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur, ainsi que sur les questions relatives aux équipements et à la restauration ;
- b) sur les modalités d'organisation du travail personnel et de l'accompagnement des élèves ainsi que sur les échanges linguistiques et culturels en partenariat avec les établissements d'enseignement étrangers ;
- c) sur les actions ayant pour objet d'améliorer le bien-être des élèves et le climat scolaire et de promouvoir les pratiques participatives ;
- d) sur la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle, des actions concourant à l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté dans le cadre de l'enseignement moral et civique, du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel, et du parcours éducatif de santé ;
- e) sur la formation des représentants des élèves.

La Commission éducative

Présidée par le Proviseur ou le Proviseur adjoint, elle est composée de M le CPE, Mme la psychologue, de 2 enseignants dont le PP de la classe, et d'1 parent (membre du CE). Elle a pour mission d'examiner la situation d'un élève dont le comportement est inadapté aux règles de vie dans l'établissement ou qui ne répond pas à ses obligations scolaires. Elle doit favoriser la recherche d'une réponse éducative personnalisée. La finalité est d'amener l'élève, dans une optique pédagogique et éducative, à s'interroger sur le sens de sa conduite, les conséquences de ses actes pour lui-même et autrui. La commission ne doit pas être assimilée par l'élève à un conseil de discipline, auquel elle ne se substitue en aucun cas.



Elle est également consultée lorsque surviennent des incidents graves ou récurrents. Elle participe à la mise en place d'une politique claire de prévention, d'intervention et de sanctions pour lutter contre le harcèlement en milieu scolaire et toutes les formes de discrimination.

Enfin, elle assure le suivi de l'application des mesures de prévention, d'accompagnement et de responsabilisation ainsi que les mesures alternatives aux sanctions.

Mme Chauvy exprime son souhait d'informer les collègues de l'installation de cette nouvelle instance au GLFL.

M Maigre confirme qu'un mail sera diffusé pour informer toute la communauté éducative concernée (2nd degré) dans les jours à venir.

Le Conseil école-collège

Il est composé du Proviseur, du Proviseur adjoint, du Directeur, et de 8 enseignants (3 par degré + EMFE + EEMCP2). Le conseil école-collège a une mission essentiellement pédagogique : il mène des actions pédagogiques, à tout niveau, sur l'ensemble des cycles. Les projets qu'il élabore concernent les enseignements, les enseignants et les enseignés du premier et du second degré, c'est-à-dire les acteurs tout autant que les contenus du système éducatif.

Il ne se limite pas à assurer la liaison entre la classe de CM2 et celle de 6^{ème}, désormais associées au sein d'un même cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}) et il a en charge tous les élèves de l'école et tous les élèves du collège.

Le conseil d'école

Présidé par la Directrice / le Directeur de l'école, il est composé de l'Inspectrice de l'éducation nationale (voix consultative), d'enseignants dont la liste est fixée par le conseil des maîtres, des représentants des parents d'élèves et de personnes invitées (Proviseur, Proviseur adjoint, DAF, DAL...) dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour. Il traite de toutes les questions relatives à la vie de l'école, tant pédagogique que matérielle. Il s'est réuni pour sa 1^{ère} séance de 2023-2024 le jeudi 16 novembre.

La Commission de gestion de la caisse de solidarité

Elle se réunit une fois par trimestre pour décider des sommes allouées aux familles en difficulté (aide à la scolarité principalement pour ne pas dire exclusivement). Ses travaux sont préparés en amont par le service de la scolarité (Mme Carine Khoury). Il est précisé que les dossiers sont anonymés. Outre le chef d'établissement et la DAF, elle est composée de 2 parents membres du CDP. Les demandeurs sont informés de la suite donnée à leur demande par le service de la scolarité (Mme Carine Khoury).

La Cellule de Formation continue

Elle prépare le plan de formation continue pour l'année scolaire suivante en réalisant une synthèse des demandes en lien avec les axes du projet d'établissement, des priorités de l'AEFE et du projet de zone. La Cellule de formation réunie le 26 septembre 2022 a permis de valider les vœux qui ont été remontés par l'établissement suivant la procédure en vigueur dans le réseau Liban. Un très large consensus s'est dégagé quant aux demandes de formation à remonter.

4) Bilan de rentrée 2023-2024, structure scolaire et effectifs

A- Effectifs, structure pédagogique et état des lieux à la rentrée 2023

L'effectif s'établit à ce jour à **2781 élèves** :

-422 en maternelle (26,4 élèves / classe), 856 en élémentaire (26,8 élèves / classe, CE1-CM2 : 27,5 élèves / classe), soit 1278 élèves au primaire (26,6 de moyenne).
-Au secondaire, 833 élèves (29,8 élèves / classe) au collège, 670 élèves (31,9 / classe) au lycée, soit au secondaire 1503 élèves (30,7 / classe).

-Total établissement : 28,7 élèves / classe.

Ce chiffre a légèrement fluctué depuis septembre (2812 le 18/09, 2781 aujourd'hui (mais - 8 depuis la crise régionale = 2789 le 16/10), mais il faut noter un réel afflux d'inscriptions durant l'été (+ 191, 2621 effectif revu fin juin / +160 entre fin juin et aujourd'hui). A ce titre, M. le Proviseur tient à remercier les collègues de l'équipe de direction, mais également Mmes Abi Nader et Khoury, dont la mobilisation durant les congés d'été a permis de donner une suite favorable et donc d'accueillir ces 191 élèves supplémentaires. Il remercie également la Mlf, qui a accepté l'ouverture de deux classes supplémentaires début septembre, et qui a également validé l'ouverture d'une 98^{ème} classe (MS) fin septembre, ouverture à laquelle l'établissement a finalement renoncé compte tenu notamment des incertitudes liées à la situation géopolitique. Monsieur Le Proviseur commente le document présentant la répartition des effectifs. **Au global, il faut constater une augmentation de 243 élèves par rapport aux prévisions de la COS en mars (2538 prévus, 2781 aujourd'hui, voir ci-dessous.** Ces bons chiffres (compte tenu de l'augmentation des DS et de la CFD facturée en \$) s'expliquent par l'excellente réputation de l'établissement, mais également par l'effort consenti par l'Etat français (familles françaises, au travers de la majoration des bourses / famille non-françaises du fait des aides à la scolarité). Il faut également garder à l'esprit que nous avons perdu 190 élèves de Tle et n'avons accueilli « que » 136 élèves de PS (très belle performance car +50% par rapport à 22-23 et à la prévision COS x 90), mais -54 élèves de solde). Les principales raisons de ces effectifs très satisfaisants sont essentiellement les suivantes :

-la qualité de l'enseignement dispensé et l'attractivité de l'offre : la réputation de l'établissement est intacte et son dynamisme est reconnu.



- le retour au pays de nombreuses familles attirées par des Droits de Scolarité nettement inférieurs à ceux pratiqués dans de nombreux pays. Chez certaines, le père travaille à l'étranger, ce qui rend le rapport qualité / prix du produit GLFL encore plus attractif.
- l'attrait accru de l'enseignement français : le baccalauréat plus que jamais considéré comme un sésame pour des études supérieures en France ou à l'étranger, et la scolarité dans le système français comme sésame vers la France ou un lycée français de l'étranger en cours de scolarité. Dans les deux cas, de nombreux projets d'expatriation en sont la cause.

Dans le détail, **par rapport aux prévisions de mars** :

- + 87 en maternelle (422 contre 335 prévus), essentiellement en PS (+ 46, 136 contre 90) et en MS (+ 37, 127 contre 90), ce qui est très encourageant.
- + 58 (856 contre 798 prévus) en élémentaire, soit au total + 145 (1278 contre 1133 prévus) sur le primaire,
- + 58 (833 contre 775 prévus) sur le collège,
- + 40 (670 contre 630 prévus) sur le lycée, soit au total + 98 (1503 contre 1405), sur le secondaire et + 243 (2781 contre 2538 prévus) sur l'ensemble de l'établissement.

Constat : M Maigre confirme que le Grand lycée est l'établissement du réseau qui en pourcentage a recueilli le plus d'inscriptions durant l'été.

Mme Aznavourian s'interroge sur les raisons de refus d'élève sur le collège et le lycée sachant que les effectifs sont en augmentation. Pourquoi ne pas fixer une date butoir de dépôt des dossiers d'élèves afin d'éviter le refus des dossiers hors délais ?

En réponse à Mme Aznavourian, M Gavanon confirme qu'une date butoir était fixée au 15 juin 2023, or 196 dossiers ont été reçus durant l'été, et ont été traités à la rentrée. Les dossiers refusés sont des dossiers reçus une semaine précédant la rentrée des classes, sachant que sur certains niveaux, les limites des capacités d'accueil des classes étaient déjà atteintes.

Il ajoute que la priorité a été donnée aux fratries, ce que Mme Omnes confirme. Cette dernière confirme également que les refus sur le collège ont concerné principalement les classes de 4^o déjà saturées.

M. Gavanon informe les présents qu'à partir de l'année prochaine, la priorité sera donnée aux dossiers d'inscription au 1^{er} degré, les classes du 2nd degré étant déjà bien chargées.

B-Premier degré

1) Structure pédagogique

L'école primaire compte **48** classes :

École maternelle : **16** classes

- 5 classes de PS
- 1 classe de PS/MS
- 4 classes de MS
- 6 classes GS

École élémentaire : **32** classes

- 7 classes de CP
- 6 classes de CE1
- 7 classes de CE2
- 6 classes de CM1
- 6 classes de CM2

2) Relation école / famille

- Une heure de réception parents est intégré à l'EDT des professeurs **et contrôle continu (signature des cahiers du jour)**
- Cafés des parents PS/MS/GS et CP au cours de l'année scolaire sur des thèmes pédagogiques ou d'informations diverses
- Intégration des parents dans des ateliers d'apprentissage maternelle et CP.
- Travail étroit avec les parents référents et le CDP
- Réunion de rentrée : présentation des orientations pédagogiques de l'école puis de chaque classe
- Liaison CM2-6° : préparation des réinscriptions (février) puis ateliers d'échange sur des thématiques choisies (ce qui change : apprentissages en classe, parcours pédagogiques, section internationale, vie scolaire, devoirs à la maison)
- Livrets de compétences semestriels

3) Dispositifs d'accompagnement des élèves et projets

Les Dispositifs:

- Réunions de synthèses classe de la PS au CM2 annuelles voir bi annuelle pour les CP
- Réunion d'Equipe Educative
- Dispositifs "plus de maîtres que de classe- co-enseignement FR/FR
- AP arabe
- Stage de remise en route (septembre)

Une Équipe soutien scolaire/école inclusive composée de :

- 2 psychologues scolaire (PS-CP et CE1-CM2),
- 1 infirmière scolaire,
- 1 médecin scolaire,

- 1 enseignante à temps plein (classe chargée du suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers et de la coordination du soutien scolaire),
- 2 enseignants mi-temps (pour la prise en charge des EBEP)

Les projets

- L'ouverture des classes aux parents d'élèves est un projet nouveau qui suit les recommandations de l'EN en terme de formation des parents à devenir "parents d'élèves"
- Etude de la langue française et la méthode Picot (CE1-CM2)
- Etude de la langue arabe et approche actionnelle (primaire)
- Section Internationale Arabe en CM1 (CM2 en sept 2024)

BCD

Travail de Madame El Kurdy en littérature de jeunesse, en EMI, dans le parcours citoyen:

Implication dans la semaine de la presse et des médias, Printemps des poètes, jeu des Trois figures, HAKAWATI du monde, Prix des Incorruptibles... Les élèves se rendent hebdomadairement à la BCD ou marmothèque soit pour y découvrir une histoire ou des magazines d'informations, soit pour y emprunter des livres.

Travail de mesdames Ghina Mougharbel et Hadia Menhem (documentalistes BCD)

- Mise en place d'un nouveau système de prêt en se basant sur 4 genres (albums, romans, documentaires, bandes dessinées).
- Îlot thématique bilingue sous le thème de : La rentrée (septembre), le sens du goût (octobre, le harcèlement + le droit des enfants (novembre), Le sens de l'amitié (décembre).
- Animation lecture (arabe – français) : Halloween / frémir de lire.
- Visite de l'expo Badass + prolongement écrit et lecture des BD.
- Accueil de l'auteur Timothée de Fombelle. (CP, CM1, CM2)
- Semaine du goût : les 5èmes lisent aux CPE-CE1F.
- Mise en place d'un bac de lecture pour les classes de CM1 : Anthony Brown puis La mythologie grecque.
- Îlot thématique bilingue sous le thème de : Animation lecture (arabe – français) :
- Animation des ateliers avec le psychologue scolaire : lutte contre le harcèlement (CM1 et CM2)
- Préparation des lectures de Noël : les CE2 lisent aux maternelles.
- Préparation pour la semaine de la langue arabe : accueil des représentants de Kol Yowm.

Parcours citoyen :



En cours de rédaction mais des actions déjà mise en place dans le cadre du projet pHARe ou de l'égalité "filles/garçons"

Les messages clairs et médiateurs de cour du CP au CM2

Parcours Santé :

En cours de rédaction et d'application. Des focus sur l'hygiène en maternelle et "Apprendre à porter secours" en CM2.

C-Second degré

1) Pédagogie et suivi éducatif

Pédagogie

⇒ Au collège, une réflexion a été entamée cette année en Conseil Pédagogique sur les devoirs à la maison, le constat ayant été fait d'une lourde charge pour certaines classes l'année dernière.

Cette rentrée au collège cette année a été marquée par « la Nouvelle 6^e » : une heure de consolidation et approfondissement en Maths ou Français apparaît désormais dans l'emploi du temps de tous les élèves.

Durant ces heures, les élèves (barrettes de 2 classes pour 4 professeurs), sont répartis en groupes de besoins, constitués selon les évaluations passées. La composition de ces groupes varie à chaque période.

Les évaluations de 6^e ont permis de constituer ces groupes pour cette période, ainsi que les informations communiquées par les professeurs lors des rencontres dans le cadre de la liaison CM2-6^E.

L'autre « nouveauté » en cette rentrée est la mise en place du dispositif pHARe : un temps fort de la lutte contre le harcèlement vient d'être organisé, avec beaucoup d'actions menées (heures de vie de classe, affiches, saynètes...). D'autres temps forts vont avoir lieu, en janvier et février notamment avec l'Internet Safer Day.

Un protocole de traitement des situations de harcèlement sera présenté au prochain CE.

Les réunions de mi-semestre qui touchent à leur fin, permettent de voir le ressenti des élèves sur ce sujet : plus que le travail, le sujet devient désormais le nombre d'évaluations par semaine et par jour. Or nous encourageons justement une évaluation régulière et des évaluations de compétences.

Suite à cela, des bilans de classe sont envoyés aux familles, et certaines sont invitées à rencontrer des professeurs, parfois en ma présence.

⇒ Au Lycée, l'ouverture de la spécialité Histoire des Arts en Première et l'arrivée en Terminale du Baccalauréat international trilingue viennent parfaire l'offre de formation. La simplification de l'évaluation et la limitation du nombre de devoirs communs a amélioré



le climat scolaire et fait baisser le stress des élèves. Le niveau est cependant maintenu, comme démontré par les bons résultats aux examens et les retours positifs des universités sur nos anciens élèves.

Rencontres parents/ équipe suite aux réunions de mi-semestre des bilans de classe sont envoyés aux familles, et certaines sont invitées à rencontrer des professeurs, parfois en ma présence, surtout pour les nouveaux élèves, les élèves de 3e et 6e, et les problèmes éventuels de comportement.

Les réunions de mi-semestre se sont terminées mardi pour le lycée. L'ambiance de travail est plutôt satisfaisante dans la grande majorité des classes. Les professeurs, CPE et moi-même allons rencontrer près de 180 familles pour évoquer des problèmes de niveau, de travail et parfois d'attitude suite à ces réunions qui permettent de redresser la situation avant la fin du semestre prévue le 21 janvier.

Rencontres collectives parents-professeurs

Elles ont eu lieu la semaine de la rentrée pour permettre aux professeurs d'expliquer leur méthode de travail. Des rencontres individuelles nombreuses suivent dans le courant, notamment suite aux conseils de mi-semestre.

Volet orientation :

Les élèves de Terminale ont tous été reçus avec leurs familles par un des trois proviseurs de puis la rentrée scolaire (218 familles reçues). Les élèves et les familles abordent cette dernière année avec des projets bien établis dans la majorité des cas. Je salue l'immense travail de suivi effectué par Mme Varin pour accompagner les élèves ainsi que l'implication croissante des professeurs.

Les élèves de Seconde et de Première ont pu participer au salon des Universités lundi 20 novembre au GLFL avec 40 universités et facultés présentes, plus 8 visio-conférences avec des écoles françaises et européennes. Ce travail va se poursuivre pour les classes de seconde par la présentation des spécialités par les élèves de Terminale en décembre, puis par les professeurs responsables de ces enseignements en visio en janvier pour un premier choix avant le conseil de classe. Les élèves seront aussi invités au salon des métiers, au lycée Verdun au printemps.

Pour les élèves de Terminale, accompagnement sur Parcoursup, sur Common App, UC's, UCAS et auprès des universités canadiennes, italiennes, espagnoles et bien sûr libanaises. On a constaté un fort regain d'attractivité des universités libanaises, les projets cette année s'affichent plus à l'international en raison du contexte régional. Une majorité d'élèves choisit la France comme solution principale, ou solution de secours.

Volet linguistique :

Les projets pédagogiques et concours

Le calendrier pédagogique 23-24 :

En combinant le calendrier prévisionnel des examens, les dates retenues l'an dernier pour les arrêts des notes et les conseils de classe, ainsi que les demandes des équipes disciplinaires pour l'organisation des DS ou examens blancs, on obtient le calendrier



projeté, qui a fait l'objet d'échanges lors de Conseils pédagogiques organisés le 17 octobre (collège) et le 7 novembre (lycée), et qui a été présenté au Conseil du 2nd degré, réuni le 15 novembre). Bien entendu, il pourrait évoluer en fonction de modifications ou événements inattendus.

Pour le collège, comme l'année dernière, deux brevets blancs sont prévus : décembre et avril. En classe de 4e, il y aura 1 devoir commun de Maths en mai et un de Français en mars, et des oraux pour tous les élèves de 4e en HDA dans la 2e quinzaine de juin. La nouveauté cette année sera l'organisation d'oraux pour les élèves du brevet libanais début mai (7-8-9 mai), pendant les oraux blancs des élèves dispensés.

Pour le lycée on revient à un calendrier beaucoup plus traditionnel avec les épreuves de spécialité en juin, et donc un baccalauréat plus ramassé, avec trois écrits et le Grand Oral. Les élèves de BFI (Bac français international) ont un parcours plus lourd avec 3 oraux et deux écrits en plus, en arabe et en anglais. Les élèves seront préparés par deux bsc blancs de Philosophie, un bac blanc de spécialité (fin janvier), deux sessions (si nécessaire) de grand oral blanc.

Les élèves de Première ont également trois baccalauréats blancs de français et deux sessions d'oraux blancs. On ne fait pas passer d'examens blancs dans les matières où il n'y a pas d'examen. Pour les Terminales, le bac blanc de spécialité est au second semestre, pour ne pas les pénaliser dans leur orientation en cas d'échec à cette épreuve blanche.

On peut ajouter les dates de Parcoursup:

- 20 décembre : ouverture du site pour les Terminales
- 17 janvier - 14 mars : saisie des vœux / 3 avril confirmation
- 30 mai - 12 juillet : réponses et décisions des élèves

Accompagnement avec les séminaires France 1 et 2 au lycée, avec le lycée Verdun.

A noter les dates de certification PIX:

- Les certifications PIX, Evalang, de Sécurité Routière seront organisées en avril-mai.
- Les certifications PIX en Terminale doivent être faites avant le 29 mars.
- Les élèves ont déjà passé des sessions préparatoires.
- Nouveauté, le niveau de langue en arabe et en anglais est désormais attesté sur le relevé de notes du baccalauréat d'après le CECRL, en LVA et LVB, à l'oral et à l'écrit. Des oraux de langue sont donc organisés dans les cours en Terminale pour évaluer les élèves individuellement.

2) Résultats des examens session 2023 et orientation

a) Baccalauréat épreuves terminales : Monsieur le Proviseur Adjoint présente les données essentielles du tableau « résultats du bac ».

CLASSES	ADMIS	ECHECS	MENTIONS				PASSABLE	Oral
			T.B + FJ	T. BIEN	BIEN	ASSEZ-BIEN		
T°1	32	0	6	11	7	5	3	0
32	100,00%	0,00%	18,75%	34,38%	21,88%	15,63%	9,38%	0,00%
T°2	30	0	1	7	18	3	1	1
31	96,77%	0,00%	3,33%	23,33%	60,00%	10,00%	3,33%	3,23%
T°3	35	0	3	7	11	7	7	0
35	100,00%	0,00%	8,57%	20,00%	31,43%	20,00%	20,00%	0,00%
T°4	35	0	4	11	15	4	1	1
36	97,22%	0,00%	11,43%	31,43%	42,86%	11,43%	2,86%	2,78%
T°5	29	0	2	7	9	6	5	1
30	96,67%	0,00%	6,90%	24,14%	31,03%	20,69%	17,24%	3,33%
T°6	34	0	1	13	16	3	1	0
34	100,00%	0,00%	2,94%	38,24%	47,06%	8,82%	2,94%	0,00%
			17	56	76	28		
			8,72%	28,72%	38,97%	14,36%		
TOTAL	195	0	177				18	3
198	98,48%	0,00%		90,77%			9,23%	1,52%

b) EAF :

La moyenne des élèves du GLFL pour 2023 s'élève à 12.88
10.63 à l'écrit et 15.13 à l'oral.

NB : la moyenne en Français s'élevait à 12.99 pour les élèves de 1°.

c) Résultats aux Brevets :

Brevet libanais : pas d'épreuves cette année.

DNB : 98% de réussite, 37% de mentions TB , idem de mentions B, 93% de mentions.

Moyenne en Français de 11,32 / 10,82 pour le Liban

Maths : 13,54 / 13,9 pour le Liban

HG : 11,96 / 11,77 pour le Liban

Sciences : 12,8 / 13 pour le Liban

d) Orientation post-bac de nos élèves : présentation par M. le Proviseur adjoint :

1- PAYS

Liban	94
France	57
Canada	15
Suisse	10
Royaume-Uni	9
USA	6
Espagne	5
Belgique	1
Pays-Bas	1

2- DOMAINE

Arts	18	
Droit/Sc Po	22	
Economie/Gestion	54	
Ingénierie et technologie	65	
Langue et littérature	5	
Médical et paramédical	24	Dont 2 admis sur concours à l'USJ
Sc Humaines	10	

3- SYSTEME (Liban et Monde)

Francophone	99
Anglo-saxon	35
Américain	64

4- UNIVERSITES (Liban et Monde)

Au Liban

Francophone		Américain		Anglo-saxon	
ALBA	3	AUB	41	ESA	8
Cnam	1	Antonines	2		
UL	1	Balamand	1		
USJ	26	LAU	10		
U.Sagesse	1				
TOTAL	32		54		8

En France

		Anglo-saxon	Américain
Universités Publiques	32		
Universités Privées	18	10	3
Grandes écoles (ScPo, INSA, ENSA, Paris Dauphine, CPGE)	7		

Au Canada

McGill	8
Concordia	7

En Suisse

EPFL	8
Univ. Genève	1
EHL	1

Au Royaume-Uni

Oxford	1
Kings	2
ESCP	2
Warwick	2
Bath	1
City	1

Aux Etats-Unis

Columbia	1
UCLA	1
Perdue	3
Denver	1

En Espagne

IE	3
Madrid CEU	1
Les Roches	1

Autres

Pays-Bas	1
Belgique	1

D. Recrutements

Détachés sur missions d'encadrement (= 1), de formation (EMFE et enseignants à mission de formation 2nd degré = 2) et missions d'enseignement (= 3). Dans le détail :

- 1 détaché d'encadrement : Proviseur
- 1^{er} degré : 1 détaché d'enseignement
1 détaché de formation
- 2nd degré : 1 détaché de formation SVT
1 détaché d'enseignement - technologie
1 détaché d'enseignement - Anglais
- Rattaché à l'IRF : 2 détachés de formation

Nouveaux professeurs RL ayant pris leurs fonctions :

- au 1er degré : 10 collègues (2 institutrices de Français, 4 remplaçantes, 2 jardinières et 2 aides jardinières),
- au 2nd degré : 20 collègues (4 en Mathématiques, 2 en Français, 2 en PC, 1 en SES, 2 en Arabe, 2 en EPS et en Espagnol, , 1 en Anglais, Italien, Allemand et Philosophie, et enfin 1 AED).
- Administration : DAF et DAF adjointe

E. Travaux

4 opérations durant l'été:

1. Entrée maternelle : travaux non achevés en raison d'un délai dans la livraison du revêtement de sol achèvement prévu à la fin du mois de novembre
2. Foyer des Collégiens : en service
3. Salle NSI: travaux achevés, quelques équipements à ajouter (TBI,...)
4. Salle Histoire des Arts: travaux achevés, reste à réparer le store et acquérir un VPI

Durant l'été ont également eu lieu des travaux concernant l'étanchéité des toitures en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques. Ces travaux ont été initiés par la Section Immobilière.

Opération en cours: élagage des arbres et mise à niveau des espaces verts. Un projet de contrat sera envisagé pour ne pas laisser de nouveau la situation se dégrader.



M. Maigre salue les efforts déployés par Mme Gratiolet et son équipe pour la mise à niveau des espaces verts du GLFL.

Opération à venir: installation de panneaux photovoltaïques (subvention Ambassade)

5) Formation continue

La Cellule de formation continue s'est réunie le 29 septembre 2023 et a permis de valider une partie des vœux exprimés par chacun en fonction des commandes institutionnelles (nouveaux programmes, réforme du Lycée et du baccalauréat) et des axes de notre projet d'établissement, suivant la procédure en vigueur dans le réseau Liban. A priori, **1** formation par personnel au maximum (hors formations PàP et formations institutionnelles), afin de ne pas perturber outre mesure les enseignements. Ainsi, pour les stages prioritaires (nouveaux programmes, réforme du baccalauréat), il a été décidé que l'établissement serait représenté, mais à priori par un seul stagiaire sauf nécessité spécifique.

Dans le détail :

Secondaire

Pour le **secondaire**, **73** stages ont été retenus dans le cadre du PFC. Ils concernent à la fois des contenus disciplinaires et des pratiques pédagogiques interdisciplinaires.

1 enseignant en **histoire-géographie** est inscrit à la formation **PPP** (professionnalisation et perfectionnement pédagogique)

Dans le cadre de la PàP (initialement Fic = Professionnalisation des Professeurs), toujours au secondaire :

4 professeurs sont inscrits à la Pà P 2 1ère année

1. **EPS**
2. **LV arabe**
3. **Math**
4. **Physique-Chimie**

4 professeurs sont inscrits à la PàP 2 2ème année

1. **Technologie**
2. **SES**
3. **LV anglais**
4. **HG**



Primaire :

52 enseignants de l'école **primaire** doivent participer cette année à un stage de formation continue du plan régional de formation. S'ajoutent à ces formations :

la PàP 1er degré :

1 inscrits à la PàP **I**

5 inscrits à la PàP **C**

AP (Accompagnant Pédagogique): **néant**

5 stages avaient été retenus pour les **personnels non enseignants** (vie scolaire + administratifs + personnel de santé + tos)

Dans le cadre des Diplômes Universitaires MLF:

3 DU validés → **M BELHASSEIN, Leadership (DU annulé)**

→ **Mme BOUZEID , Enseigner la NSI (DU annulé)**

→ **Mme DAGHER, Master formation des formateurs**

Cela représente au total **135** stages (**primaire + secondaire + ATOS**). Les dates étant connues à l'avance, les remplacements sont organisés au 1er degré, et dans toute la mesure du possible, des aménagements d'emploi du temps sont mis en place au second degré. Au final, cela représente une recherche d'équilibre entre la nécessité fondamentale de continuer à former les personnels, gage de la recherche incessante de l'amélioration de l'offre pédagogique, mais également la prise en compte du fonctionnement quotidien de l'établissement.

M. le Proviseur passe la parole à M. Belhassein, qui fait un point sur les travaux du CLDP

Le Comité Local de Développement Professionnel du Gfl est composé de la cellule de formation continue ainsi que du personnel volontaire pour faire vivre en interne des accompagnements entre pairs.

Des Labo de Dev Pro sont mis en place depuis mai 2022 et ont entre autres pour objectifs:

- de favoriser des observations de cours (visites de classe entre pairs)
- de favoriser des cafés pédagogiques (échanges de pratiques pédagogiques).
- d'accompagner les candidats aux formations diplômantes (DU, Master)

Ces laboratoires sont complémentaires aux formations AEFÉ ou Mlf et ce que les enseignants décident d'en faire, selon leur engagement.

6) Protocole EPS 2023-2024

Le protocole d'EPS est présenté par M. le Proviseur Adjoint :

Tous les ensembles certificatifs de 3 épreuves, proposés par l'établissement, par groupes de Terminales.

Rappel pour la composition des ensembles : 3 APSA issues de 3 champs d'apprentissage différents.

- L'ensemble des épreuves est co-évalué.
- La date de rattrapage doit être unique.

Ensemble certificatif n°1					
APSA	Champ d'apprentissage	Date du CCF	Date du rattrapage	Évaluateur	Co-évaluateur
STEP	CA n°5	23/11/2023	21/5/2024	M.SARDOUK	H.JREIJ
Handball	CA n°4	8/2/2024			JC JAMATI
Acrosport	CA n°3	9/5/2024			H.JREIJ
Filles	35	Garçons	0	Total	35
Ensemble certificatif n°2					
APSA	Champ d'apprentissage	Date du CCF	Date du rattrapage	Évaluateur	Co-évaluateur
Handball	CA n°4	23/11/2023	21/5/2024	E.ISSA	JC JAMATI
Acrosport	CA n°3	8/2/2024			N.KANJ
STEP	CA n°5	9/5/2024			N.KANJ
Filles	13	Garçons	24	Total	37
Ensemble certificatif n°3					
APSA	Champ d'apprentissage	Date du CCF	Date du rattrapage	Évaluateur	Co-évaluateur
STEP	CA n°5	28/11/2023	21/5/2024	H.JREIJ	N.KANJ
Handball	CA n°4	20/2/2024			R.MENASSA
Acrosport	CA n°3	7/5/2024			M.SARDOUK
Filles	12	Garçons	21	Total	33
Ensemble certificatif n°4					
APSA	Champ d'apprentissage	Date du CCF	Date du rattrapage	Évaluateur	Co-évaluateur
Danse	CA n°3	23/11/2023	21/5/2024	R.MENASSA	N.KANJ
Natation de vitesse	CA n°1	8/2/2024			J.VAUTIER
Basket-Ball	CA n°4	9/5/2024			J.VAUTIER
Filles	11	Garçons	13	Total	24

Ensemble certificatif n°5					
APSA	Champ d'apprentissage	Date du CCF	Date du rattrapage	Évaluateur	Co-évaluateur
Tennis de table	CA n°4	23/11/2023	21/5/2024	T.SCHUTZ	J.VAUTIER
STEP	CA n°5	8/2/2024			H.JREIJ
Demi-fond	CA n°1	9/5/2024			JC JAMATI
Filles	6	Garçons	22	Total	28
Ensemble certificatif n°6					
APSA	Champ d'apprentissage	Date du CCF	Date du rattrapage	Évaluateur	Co-évaluateur
Tennis de table	CA n°4	28/11/2023	21/5/2024	T.SCHUTZ	M.SARDOUK
STEP	CA n°5	20/2/2024			N.KANJ
Demi-fond	CA n°1	7/5/2024			R.MENASSA
Filles	5	Garçons	20	Total	25
Ensemble certificatif n°7					
APSA	Champ d'apprentissage	Date du CCF	Date du rattrapage	Évaluateur	Co-évaluateur
Basket-Ball	CA n°4	28/11/2023	21/5/2024	E.ISSA	R.MENASSA
Acrosport	CA n°3	20/2/2024			M.SARDOUK
STEP	CA n°5	7/5/2024			N.KANJ
Filles	16	Garçons	18	Total	34

7) Carte des emplois 2024-2025

Monsieur le Proviseur précise qu'il est à ce stade très difficile d'anticiper ce que sera la structure pour la rentrée 2024 (l'écart entre la prévision de mars et la réalité de septembre en est la preuve). Nous ferons une prévision prudente, sans aller certainement très au-delà des montées de cohortes compte tenu des immenses incertitudes que la situation du pays continue de faire peser.

Il s'agira donc, comme depuis plusieurs années, de préparer la rentrée avec l'objectif (plus que jamais en raison des circonstances économiques) de mettre en place une structure économiquement viable. Des informations plus précises seront données au prochain CE, après le dialogue de gestion que la Direction aura avec la Direction générale de la Mlf, et les personnels en seront bien entendu informés en amont. Naturellement, la structure pourra encore être modifiée ultérieurement, en fonction des variations d'effectifs constatées, à la hausse ou à la baisse.

Postes de détachés français : à ce jour sont déclarés **vacants** :

- 1 poste de détaché formateur, en Philosophie (M. Rosenberg), auquel s'ajoute 1 poste de conseiller pédagogique auprès de l'IEN, administrativement rattaché au GLFL mais en poste à l'Institut (M. Coindard),



- 3 postes de professeurs de PE **résidents ou personnels détachés d'enseignement**, selon la nouvelle appellation, **vacants** (M. Le Borgne et Mme Chuzel + 1 poste actuellement gelé, celui de M. Lloret),

Le Proviseur précise en outre qu'à ce jour, aucun poste n'a été déclaré "**Susceptible d'être vacant**" sur le 1er comme sur le 2nd degré.

Il est important pour l'école primaire de conserver ces 3 postes de PE afin de favoriser l'équilibre entre détachés et locaux dans les trois niveaux du primaire. Au total, l'établissement dispose de 8 supports de détachés au primaire (dont 2 EMFE), ce qui permet de couvrir tous les niveaux.

Concernant le secondaire, l'AEFE a été informée du souhait de l'établissement que le futur détaché formateur de Philosophie puisse être titulaire d'une certification HDA.

La direction ne propose donc aucune transformation, aucune création et aucune suppression.

Le Proviseur précise que les décisions prises aujourd'hui au travers de ces votes seront remontées à l'AEFE, qui reste maîtresse du jeu, c'est à dire qu'une fois validées par le CE et remontées, ces propositions devront être validées par l'AEFE (CT en décembre généralement).

Le Proviseur met au vote le dégel du poste de PE et le maintien des 2 postes de PE et du poste d'EF2D Philosophie :

Avis du CE (poste 12267, Mme Chuzel), PE : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

Avis du CE (poste 12272, M. Leborgne), PE : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

Avis du CE (poste 10879, gelé), PE : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

Avis du CE (poste), EF2D Philosophie : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

Actés à l'unanimité

8) PPMS 2023-2024

Chaque année, l'établissement doit mettre à jour son Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ce document est ensuite envoyé à l'Ambassade de France afin d'être visé par le 1er Conseiller, Officier de sécurité, ainsi bien sûr qu'à la MLF et à l'AEFE. Cette année, l'AEFE a mis en place une procédure dématérialisée. Le Proviseur en profite pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette rédaction, et notamment Mme Gratiolet (DAF) et Mme El Asmar, son assistante. Ce document d'une cinquantaine de pages (+ les annexes) sert à anticiper différentes situations de crise et à s'y préparer aussi efficacement que possible, en fonction des différents risques auxquels l'établissement est



exposé : certains risques sont communs à tous les établissements scolaires (incendie, intrusion...), d'autres sont spécifiques (inondation, séisme, présence d'un risque chimique à proximité, rupture d'un barrage...). Cette année, les risques liés à la situation géopolitique ont bien sûr fait l'objet d'une attention particulière (nombreux échanges avec l'Ambassade et le Consulat et plusieurs visites sur site pour affiner les procédures).

Le visa de l'officier de sécurité atteste que l'établissement s'est bien mis en situation de se préparer à tout risque auquel il est potentiellement exposé. Pour le GLFL, les principaux risques, outre l'incendie, les différents événements climatiques tels qu'orages violents ou tempêtes et l'intrusion, sont les risques de séisme ou encore de troubles socio-politiques.

3 exercices par an visent à vérifier l'efficacité des procédures prévues : le premier a été fait le 17 octobre (évacuation), les deux suivants sont prévus en janvier, puis au printemps. Quelques éléments du PPMS ont été transmis aux membres du CE en amont. Le PPMS sera mis en ligne (du moins pour ce qui est public) et disponible dans l'établissement afin qu'élèves et personnels se l'approprient.

Le Provisur informe le CE qu'un exercice de type "séisme" sera organisé le jeudi 7 décembre.

Mme Tager fait remarquer que lors du dernier exercice d'évacuation incendie du 17 octobre, les sonneries étaient trop faibles voire inaudibles, cela a été noté et remonté à la direction du primaire. Elle voudrait s'assurer si cela a été traité pour éviter toute confusion et risque dans les exercices futurs.

M Maigre, remercie Mme Tager pour son retour et confirme que cela a été très certainement traité (ou à défaut, est en cours), il invite tous les personnels à faire remonter à la direction tous les problèmes rencontrés après chaque exercice : cela permettra à la direction de remédier à toutes les imperfections et atteindre un haut niveau de sécurité lors de ces exercices.

Mme. Aznavourian propose d'associer un officier de sécurité de la part de l'ambassade aux exercices surtout liés à la situation géopolitique (attentat, terrorisme), cela permettra d'avoir un regard externe et professionnel pour évaluer le bon fonctionnement de l'exercice, et le respect des normes de sécurité demandées.

M. Maigre appuie et soutient l'idée de Mme Aznavourian, il annonce que lors des prochains exercices de type attentat/terrorisme, des membres du CDP et de la sécurité de l'ambassade seront invités.

Il fait savoir que la version publique du PPMS validée par le 1er Conseiller, Officier de sécurité à l'ambassade sera communiquée à toute la communauté, via le site et les applications du GLFL.

9) Calendrier scolaire provisoire 2024-2025

M. Le Provisur présente le calendrier scolaire 2024-2025 préparé au niveau du réseau Liban sous l'égide de la Conseillère culturelle adjointe et de l'IEN à l'occasion d'une réunion qui s'est tenue le mardi 14 novembre. Ce calendrier va maintenant être transmis

par le Poste diplomatique à l'AEFE pour validation par les services compétents. Le calendrier projeté correspond à la proposition faite à l'Agence par le Poste.

Il précise qu'il a été élaboré en fonction des contraintes suivantes :

- Prise en compte de l'équilibre préconisé par le Ministère français de l'Education Nationale dans le domaine des rythmes scolaires (nombre de semaines de travail équilibré entre chaque période de vacances : organisation des congés scolaires respectant 5 périodes de travail équilibrées dans l'année, séparées par 4 périodes de congé (on considère comme un congé une période d'au moins 4 jours consécutifs sans classe),
- Nombre de semaines : 36 semaines,
- Nombre de jours de classe : 173,
- Horaire effectif annuel d'enseignement : horaire annuel inférieur à 989 h (dérogation spécifique au Liban du fait de l'enseignement de l'arabe, le plafond pour les établissements homologués étant normalement de 936 h),
- Dates des examens,
- Optimisation en fonction du calendrier des jours fériés,
- Rentrée décalée au 17 septembre afin de se rapprocher du calendrier des établissements homologués tout en respectant les contraintes "françaises".

Le calendrier officiel prévoit deux journées de pré rentrée les 12 et 13 septembre.

Ce calendrier provisoire a été présenté au Conseil du 2nd degré, réuni le mercredi 15 novembre.

Ce calendrier sera publié sur notre site Internet dès qu'il sera validé par l'AEFE.

Vote du CE : Pour : 24 Abstention : 4 Contre : 0

Calendrier adopté avec 24 voix

10) Renouvellement homologation : bilan

Élaborer le nouveau projet d'établissement

- nécessité au collège de développer l'enseignement par compétences, de varier les situations d'apprentissage : pour cela formations + observations entre pairs.
- L'approche par compétences est indispensable pour proposer des aménagements pertinents aux élèves disposant de PAP et/ou mettre en place la CUA
- Conforter les effectifs maternels,
- Maîtriser les effectifs en élémentaire

- Au lycée, les enseignements de spécialité variés et la liberté de choix des élèves correspondent à l'organisation usitée dans les lycées de France. Les projets et clubs permettent aux élèves de peaufiner leur projet d'orientation.
- Globalement, la qualité du dialogue et la transparence mise en œuvre durant le temps de l'homologation a permis un dialogue libre et constructif entre les inspectrices en charge du dossier, l'équipe de direction et l'ensemble des parties prenantes de la communauté éducative.

M. Maigre informe les présents que ce projet de « renouvellement d'homologation » a été piloté par son prédécesseur M. Ferrand dont il salue les efforts. Il félicite les équipes pédagogiques pour les retours positifs des inspecteurs qu'il a pu constater après la lecture du rapport, et il affirme que le renouvellement de l'homologation est le fruit des efforts fournis par toute la communauté scolaire du GLFL.

11) Voyages d'études et projets pédagogiques 2023-2024

Le Proviseur précise que les voyages présentés ont tous fait l'objet d'une étude à l'occasion du Conseil du 2nd degré, qui s'est réuni le mercredi 15 novembre. Tous sauf 1 ont recueilli un avis favorable de la part du C2D.

Voyage en Autriche : Vienne et Salzbourg

Du 21 au 26 mars, projet porté par Mmes Harb et Ziade.
 priorité aux 4eD, E, F : 45 à 50 élèves
 3 accompagnateurs (M Feghali ou Mme Abdel Samad)
 1650 \$/ 5 nuits d'hôtel

Avis du CE : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

Voyage en Andalousie:

Du 12 février au 16 février, projet porté par M Daher et Mme Moussa.
 4e SI A et B, 43 élèves
 4 accompagnateurs : Mme RIZK et Mme SLEIMAN
 1660 \$/ 4 nuits d'hôtel

Avis du CE : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

Voyage à Toulouse

Du 7 février au 14 février, projet porté par M SUCCAR
 Priorité aux 4e C et G + 4eA et B PL : 30 élèves
 3 accompagnateurs : Mme MRAD, Mme ABDELKARIM
 2000 €/ pour 7 nuits

Avis du CE : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

Voyage en Provence : Arles et Nîmes

Du 1er au 6 mai, projet porté par Mme AOUN (4 nuits hôtel)
 Priorité aux élèves de 6e A B et G, 50 élèves max
 Avion Beyrouth Istanbul TK/ Bus avec guides
 3 accompagnateurs : Mme KOBEISSI, Mme ABDEL SAMAD
 1640 \$/ 4 nuits d'hôtel

Avis du CE : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

Voyage à Toulouse :

Du 27 mars au 2 avril, projet porté par M. Succar
 30 élèves : spécialité Maths 1^o.
 4 accompagnateurs : Mme Abdallah, Mme Abou Rached Riwa, M. Najem, M. Succar
 2000€ / 6 jours

Avis du CE : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

Le Conseil demande de réduire le nombre d'accompagnateurs de 4 à 3 pour 30 élèves, ce qui permettra aussi de diminuer le coût total du voyage/élève.

Voyage en Ecosse (Edinburgh)

Du 26 au 30 avril, projet porté par Mme Carla Chehade
 32 élèves minimum (groupes d'anglais de mme Chehade en classe de première)
 programme modifié pour prise en compte des des réserves émises au conseil du second degré.
 3 accompagnateurs : Mme Chehade, Mme Zein, M. Traboulsy
 2110\$ / 4 nuits

Avis du CE : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

Voyage en Espagne

Du 5 au 10 février et du 25 au 30 mars, projet porté par Mme Abou Samra et M. Badro
 40 à 50 élèves, 2^{de} et 1^{ère} Espagnol LVB et LVC
 4 accompagnateurs : Mme Abou Samra, M. Badro, Mme Chehade, Mme Amar
 1880€ / 5 nuits

Avis du CE : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

Voyage en Italie, Autriche et Allemagne

Du 9 au 16 février, projet porté par Mmes Kairallah et Younes
 30 élèves : germanistes, italiotes et élèves de spé HGGSP
 3 accompagnateurs : Mmes Kairallah, Mme Younes, M. Rbeiz
 2290\$ /7 nuits

Avis du CE : Pour : **27** Abstention : **1** Contre : **0**

Voyage à Paris / Histoire des arts

Du 25 au 29 mars, projet porté par M/ Rosenberg

21 élèves : section HDA en 1°

3 accompagnateurs : M. Rosenberg, Mme Hindi, Mme Abdel Samad

1600\$ / 4 nuits

Avis du CE : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

Voyage à Paris / Cinéma audio-visuel et web-radio

Du 7 au 12 février, projet porté par Mme Matta Edith, Jarjour et Mme Bou Farhat
40 à 50 élèves : sections CAV lycée et élèves de la web-radio à partir de la classe de 5°

4 accompagnateurs: Mme Matta Edith, Jarjour et Mme Bou Farhat, M. Lteif.

1620€/ 5 nuits

Avis du CE : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

Voyage à Athènes / JIJ :

Du 27 mai au 2 juin, projet porté par Mme Menassa et M. Schutz

6 élèves (3 filles et 3 garçons) sélectionnés par un programme sportif

2 accompagnateurs : Mme Menassa et M. Schutz

980€ / 6 nuits d'hôtel

Avis du CE : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

Voyage voté par principe, au cas où le GLFL sera sélectionné

Voyage à Deir el Kamar/ BFI

Du 10 au 12 mai, projet porté par Mme Ammar, M. Dupeyron et Mme Kassab

Tous les élèves de Terminale BFI (22 élèves au total)

Bus : Beyrouth / Deir El Kamar

5 accompagnateurs : Mme Amar, M. Dupeyron, Mme Zein, M. Hobeika et Mme Kassab

300 dollars / 2 nuits d'hôtel

Avis du CE : Pour : **28** Abstention : **0** Contre : **0**

Au vue de la situation géopolitique compliquée du pays, Mme Aboukhaled s'interroge sur l'éventualité d'inclure une assurance d'annulation du voyage dans les projets de voyages scolaires. M Maigre confirme qu'une étude dans ce sens sera mise en place avec l'assureur pour explorer les possibilités proposées, mais il est à craindre que le coût sera prohibitif.



12) Questions diverses

-Parents d'élèves : néant

-Personnels : néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur remercie les membres présents et la séance est levée à 19h38.

Les secrétaires de séance : Mme Sakr

Le président du Conseil : M. MAIGRE